



## LE RÔLE DES VACCINS ET DES ANTIVIRAUX DANS LE CONTRÔLE ET LA PRÉVENTION DE L'INFLUENZA

---

La propagation de l'influenza (grippe) aviaire H5N1 partout en Asie du Sud-Est et jusqu'en Europe a soulevé beaucoup d'intérêt à l'égard de ce virus et de ce que sa propagation signifie pour la santé humaine. Cela a également suscité des questions au sujet des virus de la grippe aviaire et de la grippe humaine, ainsi de la préparation du Canada à une éventuelle pandémie d'influenza, particulièrement en ce qui a trait aux vaccins et aux médicaments antiviraux.

Les **vaccins** servent à protéger la population canadienne contre de nombreuses maladies graves, y compris l'influenza. Chaque année, des millions de Canadiens sont vaccinés afin d'éviter de contracter la grippe qui circule dans les collectivités. Ce vaccin confère l'immunité en stimulant le corps pour qu'il produise des anticorps qui combattent certaines souches du virus. Les anticorps produits sont efficaces pendant une période de quatre à six mois. Lors d'une exposition à ces souches du virus de la grippe, la présence des anticorps permettra soit de prévenir une infection, soit de réduire la gravité de la maladie. Le vaccin est généralement administré par injection; il contient une forme morte ou affaiblie du virus, de telle sorte qu'il est inoffensif pour les humains.

Le vaccin antigrippal annuel est modifié chaque année pour offrir une protection contre les souches de virus qui, selon les prévisions, seront les plus communes. Les scientifiques du Canada et du monde entier évaluent les souches d'influenza qui circulent sur la planète et formulent des recommandations quant aux trois souches à incorporer dans le vaccin annuel. Puisque ces souches peuvent varier d'une année à l'autre et que les anticorps produits grâce au vaccin ne subsistent que de quatre à six mois, on doit se faire vacciner tous les ans si l'on veut continuer d'être protégé.

En raison de son efficacité pour prévenir la maladie, la vaccination constitue le meilleur moyen de défense également en cas de pandémie d'influenza. Une pandémie peut se produire lorsqu'une souche courante du virus de l'influenza s'est combinée à une souche différente pour créer une nouvelle souche contre laquelle les humains ont peu ou pas d'immunité.

Cela peut se produire, par exemple, si une personne atteinte du virus de la grippe humaine contracte le virus de la grippe aviaire et que les deux virus se réassortissent (se « mélangent »). Dans un tel cas, le virus de la grippe aviaire prend des gènes du virus de la grippe humaine; le virus résultant peut être d'un nouveau sous-type ou d'une nouvelle souche. Si ce nouveau virus se transmet facilement d'un humain à un autre, un grand nombre de personnes dans toutes les régions du monde pourraient devenir malades et peut-être en mourir. On appelle « pandémie de grippe » une telle situation.

À l'heure actuelle, il n'y a aucune pandémie d'influenza dans le monde. Toutefois, il s'en est produit trois au cours du siècle dernier, et les scientifiques reconnaissent que la survenue d'une nouvelle pandémie est inévitable. Aujourd'hui, les scientifiques et les gouvernements surveillent le virus de la grippe aviaire de sous-type H5N1 qui a touché bon nombre de populations de volaille et certains humains en Asie du Sud-Est et dans certaines régions d'Europe. Plus il y aura d'oiseaux infectés, plus il est probable qu'il y aura des contacts entre les humains et des oiseaux malades; or, ces contacts créent des occasions pour que le virus H5N1 se réassortisse avec une autre souche du virus de l'influenza pour créer une nouvelle souche.

Comme dans le cas des vaccins antigrippaux annuels, la production d'un vaccin spécifique contre l'influenza pandémique exige qu'on y incorpore la souche de virus contre laquelle on veut se protéger.

.../2

Il est donc impossible de produire ou de stocker un tel vaccin avant l'apparition de la souche qui soit à l'origine d'une pandémie. À compter de l'émergence et de l'identification de cette nouvelle souche, il faudra environ six mois pour mettre au point et fabriquer un vaccin approprié. Par conséquent, il n'y aura pas de vaccin spécifique au début d'une pandémie et il se pourrait que l'on soit confronté à une pénurie de vaccin au cours des premières phases de l'éclosion.

Le Canada a conclu un contrat d'une durée de 10 ans avec un fabricant pour la production, au besoin, d'un vaccin contre la grippe pandémique. Bien que ce vaccin ne puisse être mis au point avant l'apparition de la nouvelle souche de virus, l'existence d'un contrat avec un fournisseur du pays permet au Canada de mettre en place l'infrastructure et les systèmes nécessaires à la production d'une quantité suffisante de vaccin pour immuniser toute la population canadienne en cas de pandémie.

Jusqu'à ce qu'un vaccin spécifique puisse protéger la population, les médicaments **antiviraux** constitueront un volet important de l'intervention canadienne en réponse à une pandémie. Contrairement aux vaccins, les antiviraux ne produisent pas d'immunité contre la maladie. Ce sont des médicaments qu'on avale ou qu'on inhale, et qui détruisent un virus ou nuisent à sa capacité de croître et de se reproduire. On donne habituellement ces médicaments aux patients malades pour atténuer les symptômes, raccourcir la durée de la maladie et minimiser les complications graves. Lorsque les antiviraux sont utilisés à titre préventif, il faut continuer de les prendre tant et aussi longtemps qu'y il a exposition au virus.

Il est possible de constituer des réserves d'antiviraux et d'administrer ceux-ci au besoin aux personnes des groupes à risque élevé. L'efficacité des antiviraux est toutefois limitée et, par conséquent, ils ne constituent qu'une partie de la stratégie globale d'intervention. On ne peut pas compter uniquement sur les antiviraux pour réduire les effets d'une pandémie.

Au total, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux disposent actuellement d'une réserve de 35 millions de gélules de l'antiviral oseltamivir, et ils en ont commandé 5 millions de plus.